

Décision

Générale

colonial

Décision n° 38-350-1926 MUTATIONS

n° 38-350-1926

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 janvier 1926

Numéro JO

n° 350 du 31/01/1926

Date du numéro

31 janvier 1926

TEXTE INTÉGRAL

M. Laloubère, mécanicien des P. T. T., est chargé de visiter mensuellement et d'entretenir les machines à écrire appartenant au service local, l'aura droit, pour cette fonction, à une indemnité mensuelle de 50 francs.